

De : Dominique Talbot
À : benoit.Lussier@ville.quebec.qc.ca;
caroline.gelac@ville.montreal.qc.ca; cbruyere@ville.montreal.qc.ca;
dbourgoin@bga-law.com; fgoyer@imk.ca;
m.ouellette@agfavocats.com; rlescop@imk.ca;
sylvie.garneau@ville.quebec.qc.ca
CC : Éric Hardy (bureau-CS)
Date : 2019-03-22 08:30
Objet : Catherine Bergeron-Duchesne c. Ville de Québec et al. - N° :
200-06-000223-183 - Action collective

Maîtres,

En relation avec le dossier indiqué en objet, l'honorable Éric Hardy, j.c.s., propose de vous entendre sur vos demandes pour présenter une preuve appropriée à une des dates suivantes :

15 avril;
16 avril;
17 avril;
18 avril; ou
30 avril.

Nous vous saurions gré de bien vouloir vous concerter pour nous indiquer la date choisie.

Dans l'attente, veuillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

Dominique Talbot

Adjointe à la magistrature
Bureau de l'honorable Éric Hardy, j.c.s.
300, boulevard Jean-Lesage, bur. R-313
Québec (Québec) G1K 8K6
T. 418.649-3548 IP 42508
F. 418.528-9638
dominique.talbot@judex.qc.ca

Avis de confidentialité: Ce message est confidentiel. Il est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, nous vous prions d'en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et de détruire ce message et toute copie de celui-ci.